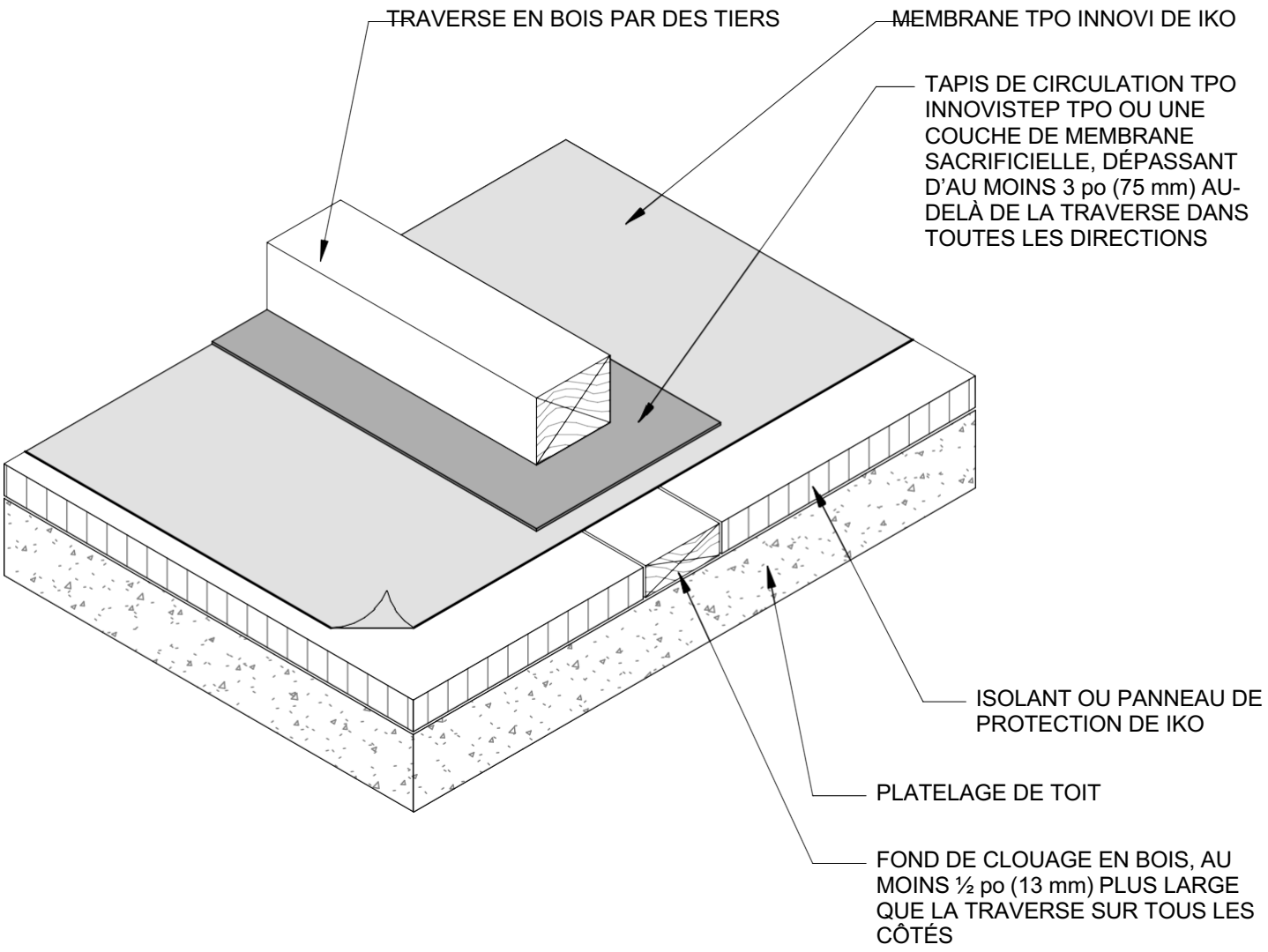


NOTES :
1. CONSULTER IKO.COM/COMM POUR OBTENIR LES INFORMATIONS D'INSTALLATION LES PLUS RÉCENTES.
2. TOUS LES TRAVAUX DE MENUISERIE OU DE FERBLANTERIE DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET RÉALISÉS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DES NORMES LOCALES OU AUX SPÉCIFICATIONS DU PROJET. CES ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS ET APPROUVÉS PAR UN PROFESSIONNEL DE LA CONCEPTION AGRÉÉ. IKO DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS OU LES DOMMAGES CAUSÉS AU SYSTÈME DE TOITURE EN RAISON D'UNE INSTALLATION DÉFECTUEUSE.
3. NE PAS INSTALLER DE TRAVERSES EN BOIS AU-DESSUS DES FIXATIONS ET DES PLAQUES OU DES JOINTS DE CHAMP.
4. LES TRAVERSES SUPPORTANT DES CHARGES INFÉRIEURES À 5 lb/po3 (3,5 kg/mm2) [TAG1.1]NE NÉCESSITENT PAS DE SUPPORT POUR FOND DE CLOUAGE EN BOIS.

Titre : TRAVERSE EN BOIS	Numéro de détail : T-SL-1

Date de pub. : 01/08/2025	Durée maximale de la garantie : s. o.	Pas à l'échelle

IKO COMMERCIALE® Spécifiez en toute Confiance.

INNOVI™ TPO